Sujet : AS QUESTIONS
De : > r om>
Date :
Pour : ' ddt-participation-public-icpe ipation-public-icpe@aisne.gouv.fr>

Bonjour,

Je me permets de vous écrire afin de vous poser quelques questions sur l'installation de l'usine Rockwool à Soissons.

Nous sommes pour beaucoup très inquiets quant-aux rejets de produits chimiques CO2 ammoniaque dioxyde d'azote....

Voici mes questions :

Dans le cas d'une installation d'une deuxième usine de production, le cumul des deux unités classera t'elle l'entreprise Seveso ?

Dans le rapport de la Commission de Suivi de Site du 19/09/2019 pour l'usine Rockwool de St Eloy les Mines, quels produits et quelles quantités sont concernés par les 31 départs de feu, 2 explosions et deux déversements de produits ?

En 2018 la commission de suivi n'a pas eu lieu car "trop chronophage", une CSS n'est-elle pas obligatoire une fois par an?

Merci par avance de votre retour,

Cordialement,

s. www.avast.com